

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA PLAINE-SUR-MER

LOIRE-ATLANTIQUE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du CCAS du 10 février 2023

Délibération n° 2023-1-IV

Nombre de membres

En exercice: 10 Présents: 6

Présents : 6 Pouvoirs : 1

Votants: 7

Majorité absolue : 5

L'an deux mille vingt-trois le vendredi dix février à dix heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué

du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le trois février deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la

présidence de Madame Danièle VINCENT, vice-présidente.

Etaient présents

VINCENT Danièle, vice-présidente,

ORIEUX Sylvie, LERAY Marc, Marie-Andrée RIBOULET, conseillers municipaux.

Jean MEHATS, représentant de l'UDAF, CHAUVET-VIGNERON, représentante des personnes en

situation de Handicap,

Étaient excusés

MARCHAND Séverine, Présidente, Guillaume de DIEULEVEULT, représentant des personnes

âgées, qui a donné pouvoir à Danièle VINCENT.

Étaient absents : Katia GOYAT, James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours

Catholique.

Secrétaire de séance : Sylvie ORIEUX - Adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil d'administration du 9 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Objet: Finances - Exercice 2022 - Vote du Budget primitif

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport du débat d'orientation budgétaire du 9 décembre 2022,

Vu la délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2022,

Vu le projet de budget primitif pour le budget principal 2023 joint en annexe,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

-APPROUVE le budget primitif principal 2023 tel qu'il est annexé à la présente délibération. La section de fonctionnement s'équilibre, tant en dépenses qu'en recette à la somme de 76 151.73 €.

Danièle VINCENT, Vice-présidente ORIEUX Sylvie, Secrétaire de séance

Le Président.

AR-Ptérecessed test Said tribital ai de l'état auprès du tribunal administratif de Nantes ou par l'application Télér 044-264402355-20230221-3-BF Réception par le Sous-Préfet : 21-02-2023

Publication le : 23-02-2023

Séverine MARCHAND



CCAS DE LA PLAINE-SUR-MER

Budget Primitif 2023

ARRETE - SIGNATURES			V
		Nombre de membres e	n exercice. 10
Présenté par la Présidente,		Nombre de membres p	résents 6
A La Plaine-sur-Mer, le 10 février 2023		Nombre de suffrages e	
La présidente,		VOTES : Pour 7	
		Contre	
		Abstention	
Délibéré par l'assemblée délib A La Plaine-sur-Mer,	le 10 février 2023	Date de convocation : 3 fé rdinaire Communal d'Action Sociale,	
	2 A	Communal d Action Sociale,	Λ
Excusée	1	1	Andre
MARCHAND Séverine	VINCENT Danièle	LERAY Marc	ORIEUX Sylvie
RIBOULET Marie-Andrée	GOYAT Katia	CHAUVET-VIGNERON Marie-Thérèse	DE DIEULEVEULT Guillaume
LA ROCHE SAINT-ANDREJames	MEHATS Jean	Me la variable	Junt
	her		
	Cert	ifié exécutoire par l	Le Président,

AR-Préfecture de Saint Nazaire 044-264402355-20230221-3-BF et de la publication

Acte certifié éxécutoire

a Plaine-sur-Mer, le

Réception par le Sous-Préfet : 21-02-2023

Publication le : 23-02-2023

de la transmission

Séverine MARCHAND